

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

Compte rendu annuel d'activités 2008

Date : 9/01/09

Rédaction : DIREN PACA (D. MEYER)

Compte rendu approuvé le : 27/01/09

1. Présentation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Provence Alpes Côte d'Azur

Le CSRPN a été nommé par arrêté préfectoral N° 2005-128 en date du 28 avril 2005. Le CSRPN a été installé le 28 juin 2005. Il s'est doté d'un règlement intérieur. La présidence est assurée par M. le Pr. Marcel BARBERO et la vice-présidence par Mme Denise BELLAN SANTINI. On note en 2008 la démission de Mme Cécilia CLAEYS-MEKDADE, sociologue, nommée par arrêté du 16/10/2007. En conséquence, le CSRPN est actuellement composé de 23 membres.

2. Nombre de réunions : Cinq réunions plénières ont été tenues en 2008.

3. Les ordres du jour

29 janvier 2008

- Compte rendu d'activité 2007 et programme de travail 2008
- **Programme NATURA 2000**
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs des sites « Marais – Vallée des Baux (FR9301596) » et « Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) »
 - ✓ Actualités Natura 2000 : NATURA 2000 en mer ; circulaire gestion des sites ; évaluation de l'état de conservation ; réflexion sur les mesures de gestion ; contrats rapporteurs
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Dormillouse Lavercq (FR9301529) » - 2ème présentation

22 avril 2008

- **Réserves Naturelles Régionales**
 - ✓ **Pour avis** : Projet de Réserve naturelle régionale de la Tour du Valat (13)
 - ✓ **Pour avis** : Projet de Réserve naturelle régionale des tufs de St Maurin (04)
- **Informations et questions diverses**
 - ✓ Liste rouge des espèces menacées de France : amphibiens et reptiles
 - ✓ Plan de restauration de la Tortue d'Hermann : fiches action
 - ✓ Projet de réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures
 - ✓ Comité consultatif de la réserve biologique intégrale du mont Ventoux
 - ✓ Motion du CSRPN de basse Normandie relative aux espèces invasives
 - ✓ Publication du CSPNB : L'arbre, la rivière et l'homme
 - ✓ Article sur les ZNIEFF mer
 - ✓ Appel à propositions de partenariats scientifiques 2008 du Parc national de Port-Cros
- **Programme NATURA 2000**
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Lac St Léger (FR9301546) »
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Grand et petit Buech (FR9301519) »
 - ✓ Mesures de gestion : analyse transversale sur les milieux forestiers
 - ✓ Evaluation de l'état de conservation (information sur groupe de travail national)
 - ✓ Interprétation de l'habitat 6150 – pelouses boréo-alpines siliceuses

3 juin 2008

- **Programme NATURA 2000**
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « CAP TAILLAT - CAP LARDIER - CAP CAMARAT » (FR9301624)
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Massif des Maures » (FR9301622)
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « Verdon » (FR9301615, FR9301616, FR9312022)
 - ✓ Point sur les désignations de zones Natura 2000 en mer
 - ✓ Révision de la liste régionale des espèces végétales protégées : critères de sélection

1 juillet 2008

- **Programme NATURA 2000**
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « SIC FR9302002 – Montagne de Seymuit – Crête de la Scie »
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « ZPS FR9312020 - Marais de Manteyer »
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site " ZPS FR9312021- Bois des Ayes » .
 - ✓ Pour information : Document d'objectifs du site « LE MERCANTOUR » (SIC FR9301559 et ZPS FR9310035).
 - ✓ Priorisation des études espèces multisites
- **Pour avis** : Modification des décrets de création des parcs nationaux (Mercantour, Ecrins, Port-Cros)
- programme listes rouge

23 octobre 2008

- **Programme NATURA 2000**
 - ✓ **Pour avis** : Document d'objectifs du site « SIC FR9301509 "PIOLIT - PIC DE CHABRIERES" »
 - ✓ Analyse transversale des mesures de gestion sur les milieux forestiers (débat sur la présentation du 22/04/2008)
- **Etudes méthodologiques**
 - ✓ Elaboration d'une méthode d'analyse dynamique et prospective de la fragmentation liée aux projets d'aménagement
 - ✓ Définition des corridors écologiques à l'échelle d'un SCOT

4. Les membres présents

La liste des membres présents est disponible sur chaque compte rendu. En moyenne, on constate une participation entre 50 et 60% des membres, ne posant pas réellement de problèmes de quorum mais reflétant des difficultés de disponibilités et des disparités d'implication.

5. Les personnalités extérieures associées

- ✓ En fonction des dossiers présentés (cf. compte-rendus).
- ✓ Le représentant du Conseil Régional, bien que systématiquement associé à la préparation de l'ordre du jour et invité, n'a pu être présent qu'une seule fois.

6. Les groupes de travail

6.1 Groupes de travail NATURA 2000 et suivi des DOCOB en cours

- ✓ Des groupes de travail thématiques sont chargés d'examiner la partie inventaire des DOCOB. Quatre groupes ont été définis : zone méditerranéenne, zone alpine, zones humides/corridors fluviaux, zone littorale. 11 réunions ont été tenues, chacune ayant fait l'objet d'un compte rendu.
- ✓ Des membres du CSRPN désignés en tant que rapporteurs suivent les études en cours : soit en 2008 57 DOCOB, suivis par 18 rapporteurs membres du CSRPN, et 9 experts mandatés.

6.2 Groupe de travail « espèces »

Un groupe de travail a été créé pour examiner les dossiers de demandes de dérogations relatives aux espèces protégées, avant leur examen par le CNPN. 3 réunions ont été tenues en 2008 permettant d'examiner une douzaine de projets (comptes rendus disponibles).

6.3 Groupe de travail « liste régionale d'espèces végétales protégées »

Un groupe de travail temporaire a été créé pour élaborer, en lien avec les conservatoires botaniques, une proposition d'actualisation de la liste régionale d'espèces végétales protégées (une réunion en 2008).

7. La représentation du CSRPN

Les membres du Conseil sont de plus en plus fréquemment sollicités par des partenaires pour participer, en tant que membres du CSRPN, à leurs travaux. Généralement un mandat explicite de représentation leur est donné. Notamment en 2008 :

- le suivi de l'inventaire du patrimoine géologique
- le suivi des mesures compensatoires sur les terrains du Port Autonome de Marseille
- le comité ITER
- l'étude PNR sur la trame verte et bleue

8. Synthèse des sujets traités en séance plénière

8.1 Programme NATURA 2000 :

- ✓ 14 DOCOB examinés en 2008. NB : Les DOCOB sont présentés pour avis au CSRPN plénier sur la partie « analyse des enjeux et définition des objectifs de conservation », la partie inventaires étant examinée en groupe de travail préalable.
- ✓ Analyse transversale des mesures de gestion sur les milieux forestiers

8.2 Zones protégées :

- ✓ Réserves naturelles régionales : deux projets
- ✓ Modification des décrets de création des parcs nationaux
- ✓ Projet de réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures

- 8.3 Espèces :
- ✓ Révision de la liste régionale des espèces végétales protégées. Désignation d'un groupe d'experts
 - ✓ Plan de restauration de la tortue d'Hermann
- 8.4 Méthodologie :
- ✓ Elaboration d'une méthode d'analyse dynamique et prospective de la fragmentation liée aux projets d'aménagement
- 8.5 Echanges d'actualités et informations, questions diverses

9. Diffusion des documents de travail

Le compte rendu liste systématiquement les documents diffusés avant la séance, pendant la séance, ou avec le compte rendu. Dans la mesure du possible, la transmission électronique est privilégiée (convocations, compte-rendus). Fin 2005, un espace sécurisé a été créé sur le site Internet de la DIREN PACA. Il permet à la majorité des membres du Conseil de visualiser et de télécharger les documents préparatoires ainsi que les documents présentés en séance, en fonction de son intérêt. Cette organisation facilite notamment la mise à disposition de l'ensemble des documents concernant les dossiers étudiés mais trouve sa limite par les temps de téléchargement, de consultation et les coûts d'impression.

10. Les avis rendus par le CSRPN

En 2008, le CSRPN a rendu quatorze avis portant sur : les documents d'objectifs présentés(11) ; les projets de réserves naturelles régionales (2) ; la modification des décrets des 3 parcs nationaux (1). Ils sont joints en annexe.

11. Diffusion des travaux du CSRPN

Tous les comptes rendus de séances plénières ainsi que les avis sont mis en ligne, après validation, sur le site Internet de la DIREN PACA. EN 2009, les comptes rendus de groupes de travail y seront également déposés.

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 1

Date : 29/01/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES</u> » (N° FR 93 01596) au titre de la Directive Habitats et « <u>Marais entre Crau et Grand Rhône</u> » (N° FR 12003) au titre de la Directive Oiseaux	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 29 janvier 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, opérateur du site, et la Tour du Valat, opérateur délégué.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Paul MOUTTE (habitats, flore) et Gilles CHEYLAN (faune).

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 17/01/2008 qui a fait l'objet d'un compte rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 29/01/2008, auquel est annexé le compte rendu du groupe de travail du 17/01/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 1 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 13 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 2

Date : 29/01/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>DORMILLOUSE - LAVERCO</u> » (N° FR 93 01529) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 29 janvier 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet (nouvelle version améliorée suite à un premier examen de ce DOCOB les 22 et 27 novembre 2007, ayant conclu à une forte insuffisance des documents présentés); Document présenté par l'office national des forêts 04, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel BARBERO.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 09/01/2008 qui a fait l'objet d'un compte rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Aucune remarque complémentaire n'a été apportée en séance plénière. Les comptes rendus de la réunion plénière du 29/01/2008 et du groupe de travail du 09/01/2008 sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 2 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 04 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 3

Date : 22/04/08	Objet : Projet de réserve Naturelle régionale de la Tour du Valat	Vote : unanimité
--------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 22 avril 2008, a étudié le dossier : Projet de Réserve Naturelle régionale du Domaine de la Tour du Valat (département 13). Le dossier de présentation, remis en séance, a été mis auparavant à la disposition des membres sur l'Extranet CSRPN.

Dossier présenté par Damien CUHEZ de la Tour du Valat.

Le domaine de la Tour du Valat est classé en Réserve Naturelle Volontaire depuis 1984 et bénéficie d'un plan de gestion (4ème mise à jour depuis 1986). La date anniversaire du renouvellement de l'agrément (juillet 2008) est l'occasion de transformer la réserve en réserve régionale. Le projet porte sur une superficie totale de 1 844 ha 96 a 62 ca , augmentant la superficie de classement (la RNV existante portait sur 1 070 ha).

La présentation met en évidence les intérêts et enjeux du site (habitats naturels, espèces patrimoniales végétales et animales), ainsi que les menaces. La hiérarchisation des enjeux de conservation permet de revoir les priorités de gestion.

Le CSRPN constate la très grande richesse de cet espace, déjà bien connu, et approuve les nouvelles orientations données à la réserve.

Avis N° 2008- 3 : le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de classement en Réserve Naturelle Régionale du Domaine de la Tour du Valat .

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 4

Date : 22/04/08	Objet : Projet de réserve Naturelle régionale de Saint Maurin	Vote : unanimité
--------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 22 avril 2008, a étudié le dossier : Projet de Réserve Naturelle Régionale de Saint Maurin (département 04). Le dossier de présentation, remis en séance, a été mis auparavant à la disposition des membres sur l'Extranet CSRPN.

Dossier élaboré à partir du plan de gestion du site établi par le PNR du Verdon et présenté par Lionel QUELIN du CEEP.

Le site d'une surface de 26 ha 75 a, est situé dans les Alpes de Haute Provence, avec 3 propriétaires concernés : Commune de La Palud, EDF et Etat (ONF). Il se caractérise notamment par un intérêt géologique et paysager (formations de tufs), par la grande diversité de ses habitats naturels, par une richesse floristique et entomologique remarquable, mais également par une fréquentation touristique élevée au regard de sa taille et de sensibilité. Une convention de gestion est en place entre le CEEP, la commune et EDF.

Avis N° 2008- 4 : le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de classement en Réserve Naturelle Régionale du site de Saint Maurin (04).

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 5

Date : 22/04/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>LAC SAINT LEGER</u> » (N° FR 93 01546) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 22 avril 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le CEEP 04, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Patrick GRILLAS.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 25/03/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 22/04/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 25/03/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 5 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Le rapporteur scientifique et M. Barbero sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 04 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 6

Date : 22/04/2008	Objet : Document d'objectifs du site « <u>LE BUECH</u> » (N° FR 93 01519) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	--	---------------------

Le CSRPN réuni le 22 avril 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le SMIGIBA, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel BARBERO et Remi CHAPPAZ.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 18/04/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 22/04/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 18/04/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 6 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées lors de ces deux réunions, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé, avec l'appui de la DDAF 05 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 7

Date : 03/06/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « LA PLAINE ET LE MASSIF DES MAURES », partie massif (FR9301622) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	--	---------------------

Le CSRPN réuni le 03 juin 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par l'ONF 83, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel BARBERO et Philippe ORSINI.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 26/05/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 03/06/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 26/05/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 7 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 8

Date : 03/06/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « CAP TAILLAT - CAP LARDIER - CAP CAMARAT » (FR9301624) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 03 juin 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le SIVOM du littoral des Maures, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Frédéric MEDAIL et Patrice FRANCOUR.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 26/05/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 03/06/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 26/05/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 8 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé (notamment la hiérarchisation des enjeux).

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 9

Date : 03/06/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) des sites « VERDON » (FR9301615, FR9301616, FR9312022) au titre de la Directive Habitats et de la directive Oiseaux	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 03 juin 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le PNR Verdon, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Paul MOUTTE et Claude TARDIEU.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 26/05/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 03/06/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 26/05/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 9 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les rapporteurs scientifiques sont chargés de la validation du document finalisé.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
AVIS N° 2008 - 10		
Date : 01/07/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « MONTAGNE DE SEYMUIT – CRETE DE LA SCIE » (FR9302002) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité

Le CSRPN réuni le 01 juillet 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par l'ONF 05, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Marcel BARBERO.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 24/06/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 01/07/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 24/06/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 10 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Le rapporteur scientifique est chargé de la validation du document finalisé, notamment la partie « enjeux et objectifs de conservation ».

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
AVIS N° 2008 - 11		
Date : 01/07/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « Marais de Manteyer » (FR9312020) au titre de la Directive Oiseaux	Vote : unanimité

Le CSRPN réuni le 01 juillet 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le SMIGIBA, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Roger GARCIN (mandaté).

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 24/06/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu. Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 01/07/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 24/06/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 11 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Le rapporteur scientifique est chargé de la validation du document finalisé.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2008 - 12

Date : 01/07/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « Bois des Ayes » (FR9312021) au titre de la Directive Oiseaux	Vote : unanimité
----------------------	---	---------------------

Le CSRPN réuni le 01 juillet 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (partie inventaires, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par le PNR Queyras, opérateur du site.

Rapporteurs scientifiques CSRPN : Claude REMY (mandaté).

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 10/04/2008 qui a fait l'objet d'un compte-rendu (voir également la grille d'évaluation du DOCOB, datée du 15/07/2008). Le Conseil prend acte de ces informations.

Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont consignées dans le compte rendu de la réunion plénière du 01/07/2008, auquel est annexé le compte-rendu du groupe de travail du 10/04/2008. Ces documents sont disponibles sur l'espace extranet CSRPN du site internet de la DIREN.

Avis N° 2008- 12 : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Le rapporteur scientifique est chargé de la validation du document finalisé.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
AVIS N° 2008 - 13		
Date : 01/07/08	Objet : Modification des décrets de création des parcs nationaux (Mercantour, Ecrins, Port-Cros)	Vote : unanimité

Le CSRPN réuni le 1 juillet 2008, a étudié les projets de modification des décrets des 3 parcs nationaux : Parc National des Ecrins ; Parc National du Mercantour ; Parc National de Port-Cros. Le dossier de présentation de chaque parc a été adressé au président du CSRPN.

La procédure est présentée par Michel Sommier, directeur du Parc National des Ecrins. Les caractéristiques propres à chaque parc sont ensuite détaillées par : Michel Sommier pour le PNE ; Alain Morand pour le PNM ; Nicolas Gerardin pour le PNPC. Un échange de questions/réponses permet l'information complète du conseil.

Le conseil insiste sur :

- l'attention particulière qui doit être portée à la gestion forestière ; c'est un objectif majeur des PN qui doit bénéficier des moyens de gestion adaptés
- la possibilité d'utiliser les contrats Natura 2000 pour une gestion raisonnée et durable

et relève plus particulièrement les aspects positifs suivants :

- les décrets présentés manifestent le souci de maintenir dans le meilleur état l'équilibre de la biodiversité
- le rôle accru du Conseil Scientifique auprès du directeur et du Conseil d'Administration
- l'importance et le développement donné à la partie maritime

Avis N° 2008- 13 : le Conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable aux projets de modification du décret de création du Parc National de Ecrins, du décret de création du Parc National du Mercantour et du décret de création du Parc National de Port-Cros.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
AVIS N° 2008 - 14		
Date : 23/10/2008	Objet : Document d'objectifs (Tome 1) du site « PIOLIT – PIC DE CHABRIERES » (N°FR9301509) au titre de la Directive Habitats	Vote : unanimité

Le CSRPN réuni le 23 octobre 2008, a étudié le dossier : Document d'objectifs (Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation) du site cité en objet ; présenté par l'ONF 05.

La partie inventaires de ce DOCOB a été examinée en groupe de travail CSRPN du 13/10/2008 qui a fait l'objet d'un compte rendu copié sur l'espace CSRPN du site extranet de la DIREN. Son contenu a été exposé aux membres du CSRPN par M. BARBERO Marcel, rapporteur scientifique.

Le Conseil prend acte de ces informations. Des remarques complémentaires sont apportées en séance plénière, remarques qui sont reprises dans le compte rendu de la réunion du 23 octobre 2008 auquel est annexé le compte rendu du groupe de travail du 13/10/2008.

Avis N° 2008-14: le Conseil, compte tenu des remarques formulées par le groupe de travail du 13/10/2008 complétées des remarques formulées durant la séance plénière du 23/10/2008, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve que celles-ci soient prises en compte par l'opérateur et que le DOCOB soit modifié en conséquence. Les membres du conseil mandatent M. Barbero pour valider le document final avec l'appui de la DDAF 05 et de la DIREN.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel BARBERO

Signé